
Adresse des sans-culottes de l'administration provisoire du district d'Orgelet (Jura) invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des sans-culottes de l'administration provisoire du district d'Orgelet (Jura) invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 191;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39312_t1_0191_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

N° 38.

Les sans-culottes de Laplume, à la Convention nationale (1).

« Laplume, le 1^{er} jour de la 1^{re} décade du 2^e mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« Législateurs,

« Restez encore à votre poste, et la patrie est sauvée. La foudre, partie de la Montagne, dans les derniers jours de mai, a ébranlé la plaine, et, en desséchant le marais, elle a écrasé les vils insectes qui l'habitaient. Le coup a retenti dans toutes les parties de la République, l'aristocratie en a frémi, le fédéralisme a disparu et tous ses projets, formés par le crime, se sont dissipés, comme l'ombre, aux approches de l'astre du jour.

« Continuez, législateurs, et le citoyen français, fier de ses hautes destinées, bénira à jamais la Constitution que vous lui avez donnée. Nous avons juré l'unité et l'indivisibilité de la République ou la mort, et nous ne serons point parjures. »

(*Suivent 27 signatures.*)

N° 39.

Argelet (Orgelet), département du Jura (2).

« Orgelet, département du Jura, le 2 de la 1^{re} décade du 2^e mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« Citoyens représentants d'un peuple libre,

« A la grande et mémorable époque du 31 [mai] datera le salut des Français. Sans cette journée de terreur pour les conspirateurs et de triomphe pour la liberté, de nouveaux fers étaient notre partage. Une plaine fangeuse, du milieu de ses eaux croupissantes, relevait, par son fédéralisme, l'autel de la tyrannie couronnée sur les précieux débris de l'unité et de l'indivisibilité de la République. Mais, Montagne inaccessible par ton courage, ses perfides efforts furent vains. Tu te levas, et, à ton majestueux aspect, toutes les trames furent déjouées, toutes les conspirations liberticides furent découvertes : la plaine fut submergée. Placée à la hauteur des circonstances, environnée d'éclairs, et, au milieu d'une foudre conjurée, tu nous as envoyé un code éternel qui, dans peu, sera l'idole de tous les peuples.

« Les Pat, les Cobourg, tous les suppôts du despotisme, toute la rage du fédéralisme, toute la fureur du fanatisme ont lutté à la fois pour t'ébranler, et tous leurs efforts réunis, en échouant à tes pieds, n'ont fait que t'affermir davantage. Mais tu ne fis pas tout alors. Il est des coups que toi seule peut porter. Déjà tu as

assuré des bases solides à notre bonheur, mais il n'est donné qu'à toi d'y élever l'auguste édifice de nos grandes destinées. La liberté, nous la possédons; l'égalité, elle commence. L'univers est dans l'attente, le genre humain a les yeux fixés sur toi. Achève ton ouvrage, éternise son bonheur. Reste, et dicte-nous les lois de ta sagesse, car nous les voulons et nous n'en voulons point d'autres. Reste, oui, reste; mais jusqu'à quand? Jusqu'à la paix? Non, tandis que tu pourras opérer notre bien.

« Antoinette n'est plus, nos vœux sont exaucés. Haine éternelle aux fédéralistes, aux despotes; hommage aux mânes du vertueux Marat.

« Tels sont, citoyens représentants, les sentiments bien prononcés des sans-culottes composant l'Administration provisoire du district d'Orgelet.

« MICHAUD; MARGUERON; CHOZ;
CAMUSEL, secrétaire. »

N° 40.

Auxonne (1).

« Auxonne, le 1^{er} juin de la 1^{re} décade du 2^e mois de la 2^e année de la République, une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« C'est à vous, c'est à la sainte et inébranlable montagne que la France doit le seul gouvernement qui convienne à un peuple libre. La République une et indivisible est votre ouvrage, assurez-en la durée par cette constance courageuse qui a si bien justifié notre confiance. Vous tenez dans vos mains les destinées d'un peuple immense qui attend de vous le complément de son bonheur. Gardez-vous de céder aux insinuations de la perfidie pour nous engager à demander des successeurs. Ce n'est pas au fort de la tempête que le vaisseau de l'État peut être confié à de nouvelles mains; le port n'est pas loin, mais vous seuls pouvez l'y conduire. Attachez-vous donc plus fortement que jamais au gouvernail, généreux pilotes, et ne le cédez que lorsque le calme de la paix aura consolidé la félicité publique.

« Tels sont les vœux des montagnards de la Société populaire de la ville d'Auxonne, prêts à tous les genres de sacrifices pour seconder vos travaux.

« BESSON, président; MERCIER, secrétaire;
ROUSSOT, secrétaire. »

N° 41.

La Société révolutionnaire des Amis de la Constitution populaire de 1793, séant à Saint-Macaire, district de Cadillac, département de la Gironde, à la Convention nationale (2).

« Citoyens législateurs,

« Maintenant que, grâce à votre courage et à

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 776.
(2) Archives nationales, carton C 279, dossier 757.

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 776.
(2) Ibid.